

Immobilier

Le projet d'extension-restructuration des urgences du CH de Carpentras prend forme

Publié le 19/09/19 - 17h54

Le CH de Carpentras s'apprête à choisir l'architecte en charge de son projet d'extension et de restructuration de ses urgences, devenues trop exigües pour le volume actuel des passages. Les travaux pourraient commencer mi-2021.

Le CH de Carpentras (Vaucluse) va procéder en décembre prochain à la notification du marché pour la maîtrise d'œuvre du chantier d'extension-restructuration de son service d'urgences, a indiqué la direction de l'établissement à *Hospimedia* lors d'un entretien le 17 septembre. Chiffrée pour l'heure à quelque 5,1 millions d'euros (M€), l'enveloppe des travaux devra être affinée une fois le projet final retenu, précise la direction. Dans l'attente, le montage financier pour réaliser cette opération est encore à l'étude. Le CH a bénéficié pour l'heure d'une aide de 300 000 euros de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), qui a permis de financer les premières études et démarrer le projet.

Début des travaux prévu mi-2021

La direction rappelle que *"le pôle santé ouvert en 2002 (lire notre [article](#)) est le premier pôle privé-public de France, avec à l'époque des urgences conçues pour accueillir 15 000 passages par an"*. Or, aujourd'hui, les 30 000 passages sont atteints, d'où *"la volonté et la décision il y a deux ans de restructurer le service pour l'agrandir"*. Une étude de faisabilité a été effectuée, dans un contexte foncier *"limité"*. Elle a montré que le CH pouvait agrandir le service, en créant une nouvelle partie neuve et en restructurant l'existant, pour un ensemble pouvant accueillir 35 000 passages.

Le CH a choisi un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), la société Ascoreal, puis a commencé la première phase de programmation, désormais achevée. C'est aujourd'hui la phase de conception qui s'amorce. *"Nous avons lancé un concours d'architectes, trois ont été sélectionnés cet été et, d'ici la fin de l'année, le choix final sera opéré entre ces candidats pour désigner le maître d'œuvre"*, développe le directeur. Le calendrier prévisionnel prévoit 31 mois de travaux, échelonnés entre un démarrage prévu en mai 2021 et une réception au premier trimestre 2024.

La surface globale pour la restructuration et l'extension du site est estimée à un peu plus de 2 500 m², dont environ 1 100 m² d'extension. Le périmètre du projet, qui sera une opération-tiroir en site occupé, comprend en premier lieu la démolition d'un bâtiment regroupant notamment un internat, l'unité d'accueil médico-judiciaire (UAMJ) et une antenne du tribunal de grande instance (TGI). Il est prévu de construire en lieu et place de ce bâtiment un ensemble intégrant les services des urgences, l'unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD) et les locaux du Smur. Enfin, sont programmées la restructuration des locaux actuels du service des urgences et la création d'un lien fonctionnel avec l'imagerie, les salles d'intervention (bloc opératoire, bloc obstétrical) et les secteurs généraux d'hospitalisation en étages.

Les structures hébergées dans le nouvel ensemble

Le nouvel ensemble comprendra, pour l'essentiel, les structures suivantes :

- le service d'accueil des urgences (SAU), la zone d'accueil extérieur (sas ambulances, parvis d'entrée, voies d'accès) ;
- l'UHCD et le Smur ;
- l'internat ;
- les urgences psychiatriques, gérées depuis 2002 par le CH de Montfavet à Avignon ;
- l'UAMJ et l'antenne TGI ;
- l'aumônerie ;
- une maison médicale (projet encore en discussion avec des médecins libéraux).

Caroline Cordier